CAPITAL INITIATIVE SE MOUILLE POUR MAINTENIR LES PME À FLOT

Le mouvement Capital Initiative lancé en 1998 par René Hans a mis en place en 2015 un fonds d'investissement pour aider ces petits entrepreneurs que tout le monde accable et qui pourtant sont aujourd'hui les seuls capables de créer de la richesse et de l'emploi dans notre pays. Ce petit entrepreneur est votre boulanger, votre fleuriste, votre plombier ; par l'absurde quantité de taxes, impôts et cotisations qu'il verse chaque mois, c'est lui qui permet à notre économie de se maintenir à flots.

Au moyen du Rachat Temporaire d'Actifs (R.T.A.), Capital Initiative permet à ces acteurs indispensables (97 % des entreprises françaises ont moins de 10 salariés) de trouver les financements que les banques ont toujours autant de peine à leur accorder.

Le R.T.A. consiste en l'acquisition d'un actif (mobilier ou immobilier) suivi de sa mise en location auprès du client, il permet ainsi la jonction des intérêts de tous les acteurs :

- Les actionnaires bénéficiant de revenus intéressants sécurisés par la propriété d'un actif ;
- Les clients bénéficiant de la trésorerie mise à disposition pour financer leur développement ou passer une période de tension ;
- Les banques sont sécurisées par la substitution du client par Capital Initiative en qualité d'emprunteur. Certaines banques sollicitent même directement la société pour limiter leur exposition envers un client ;
- Les pouvoirs publics soutiennent l'action de Capital Initiative (l'Autorité de Contrôle Prudentiel de la Banque de France qui a audité le principe du R.T.A., la Fondation Concorde qui recommande son développement à l'échelle nationale) favorisant l'investissement et donc la création d'emplois.

Conscient que ce n'est qu'en étant riche que l'on peut aider la masse considérable d'entreprises rentables en panne de financements, Capital Initiative est actif sur le marché de l'immobilier d'entreprise afin de trouver les ressources nécessaires aux opérations de R.T.A.

De par ses acquisitions, Capital Initiative est fier d'avoir pu contribuer au développement de nombreuses entreprises du tissu local et désormais national ; en voici quelque exemples :

Camions : Une société de transport en redressement judiciaire n'a comme à l'accoutumé pu faire financer la valeur résiduelle du leasing de ses camions. Capital Initiative s'est substitué à elle, les camions sont désormais loués pour des loyers inférieurs à ceux exigés par l'institution financière.

Photo : Denis-merck.com

Vaches : Un agriculteur repartant de zéro, forcé de cumuler un emploi salarié avec ses activités agricoles, a contacté le fonds pour l'aider à acquérir les huit premières vaches constituant son nouveau cheptel. C'est chose faite moyennant 10 000 euros qu'aucune banque n'a souhaité lui prêter.

Machines industrielles : Un groupe employant près de 130 salariés, mis en danger par l'assèchement de ses lignes de crédits bancaires, a cédé puis loué des machines à Capital Initiative qui lui offre ainsi la trésorerie nécessaire à l'achat de ses matières premières.

Machine d'outillage : Un autre exemple des affres des procédures collectives, cette société honore sans accroc depuis sept ans son plan d'apurement, mais les portes de la banque lui sont toujours fermées. L'acquisition d'un tour de précision par Capital Initiative lui a permis de relancer son activité et d'investir à nouveau.

Véhicule utilitaire : Un dernier exemple d'une belle société peinée par les difficultés post-redressement judiciaire. La simple intervention de Capital Initiative à hauteur de 7000 euros permet à l'entrepreneur de livrer ses clients et de se rendre à ses rendez-vous.

Maisons : Le schéma est malheureusement classique : afin de financer son activité, l'entrepreneur est contraint d'offrir à la banque une hypothèque sur son habitation principale. En cas de liquidation, la maison est saisie puis vendue aux enchères pour une bouchée de pain. Capital Initiative a déjà racheté trois demeures de la sorte, permettant à ces entrepreneurs de garder un toit.

Il s'agit là de brefs exemples des acquisitions qui constituent désormais un portefeuille de 10 millions d'euros d'actifs.
Ne laissez pas cette société se battre seule pour sauver les emplois de demain : investisseurs, banques, contactez-les pour démultiplier ce dispositif si utile au financement de PME en manquant cruellement.

Capital Initiative R.T.A.
Mathieu Bachmann
3c, route de Guebwiller
68540 BOLLWILLER
m.bachmann@capital-initiative.fr

Entretien avec René Hans, fondateur de Capital Initiative

Votre fonds en faveur des PME a investi près de 10 millions d'euros en deux ans.
Nous avons dépassé tous nos objectifs, c'est un record ! Mais quand j'entends les appels au secours que nous recevons au quotidien, je me dis qu'il reste tant à faire.

Comment trouvez-vous les fonds nécessaires à ces acquisitions ?
Nous trouvons nos financements auprès des banques qui sont rassurées par la solidité de notre modèle économique. Je tiens ainsi à remercier les établissements qui nous font régulièrement confiance, tout d'abord le Crédit Mutuel, mais aussi la Banque Monte Paschi et le LCL.

Quelles sont vos plus grandes satisfactions dans cette aventure ?
Nous sommes parvenus à prouver que l'on peut entreprendre avec le cœur.
Nous avons acquis trois maisons auprès d'entrepreneurs, cautions pour une société placée en liquidation. Cela a du sens : sans nous, ils seraient à la rue.
Je suis également fier de pouvoir chaque année verser à mes actionnaires des dividendes représentant 5% des capitaux investis. C'est mieux que n'importe quel placement et ce sont nos PME qui bénéficient des ressources que nous leurs apportons.
Le Rachat Temporaire d'Actifs attire également l'étranger ; nous venons d'investir 900 000 euros en Allemagne, des gouvernements étrangers veulent dupliquer le modèle.

Quel est votre message aux entrepreneurs ?
Je le répète toujours : « Agir plutôt que de gémir ». Tous les entrepreneurs alsaciens devraient être actionnaires chez nous. Je les attends.

Où voyez-vous Capital Initiative dans cinq ans ?
Nous allons couvrir le territoire national, les besoins de nos entreprises sont colossaux, nous dépasserons les 100 millions d'euros d'actifs avant cinq ans.

Article réalisé avec notre partenaire IDEEPME

IDEE PME
Institut de Défense de l'Entreprise et de l'Emploi